

## En un mois de combats à l'Est L'ARMÉE ALLEMANDE A FAIT PLUS DE 69.000 PRISONNIERS DÉTRUIT 7.848 CHARS D'ASSAUT 3.083 CANONS ET 3.731 AVIONS

### Dans le secteur de Bielgorod, la lutte se poursuit avec une violence accrue

Grand quartier général du Führer, 6 août. — Sur le Mious, en engageant des chars et de nombreux avions de bataille, l'ennemi a poursuivi ses tentatives pour reprendre le terrain qui lui avait été arraché il y a quelques jours. Il a de nouveau été repoussé, avec des pertes très élevées.

Sur le Donetz, des attaques isolées effectuées par les troupes soviétiques ont échoué avec de grandes pertes en hommes et en chars.

Dans la région de Bielgorod, les combats se poursuivent avec une violence accrue. Au sud-ouest d'Orel, l'adversaire a de nouveau vainement tenté de passer notre front. À l'exception d'une infiltration déjà verrouillée, toutes les attaques ont été repoussées après d'âpres engagements.

Un groupe de combat qui avait pénétré dans nos lignes a été décimé. De nombreux chars ont été détruits. Le reste du groupe a été rejeté.

Au sud du lac Ladoga, nos troupes ont repoussé des attaques puissantes effectuées par les troupes soviétiques.

L'aviation allemande est intervenue dans la lutte avec d'importantes escadrilles d'avions de bataille et d'avions mitrailleurs et a infligé à l'ennemi des pertes sévères en hommes, en chars, en pièces d'artillerie et en véhicules de toute nature.

**Le bilan des pertes soviétiques**  
Dans le courant de la journée d'hier, 109 chars d'assaut et 84 avions ont été détruits sur l'ensemble du front de l'Est.

Depuis le début des grands combats, les troupes de l'armée et des S. S. ont fait 69.000 prisonniers. Dans l'intervalle d'un mois, 7.848 chars d'assaut, 3.083 canons d'artillerie et 3.731 avions ont été détruits ou capturés. L'aviation allemande a abattu 3.731 appareils ennemis.

Les pertes en hommes des bolcheviks sont extrêmement élevées. Au cours de combats démentés et acharnés qui se sont déroulés près d'Orel, entre le 6 et le 27 juillet, le 65<sup>e</sup> régiment lourd de chasseurs cuirassés a, lui seul, anéanti 602 chars soviétiques et rendu inutilisable plus de 20 canons antichars et 100 pièces d'artillerie ennemie.

**Sur le front de Sicile**  
En Sicile, dans le secteur central, l'adversaire a poursuivi avec une violence toujours égale ses tentatives pour percer notre front. Toutes ses attaques ont été repoussées au cours de durs combats qui ont été particulièrement meurtriers pour l'ennemi.

La ville de Catania, qui, depuis quelques jours, n'était plus défendue que par de faibles arrière-gardes allemandes, a été évacuée sans que l'adversaire cherché à nous talonner.

Des avions de combat allemands et italiens ont, de nouveau, attaqué les ports de Palerme et d'Augusta et y ont endommagé des bateaux à l'ancre, dont un grand bâtiment de commerce.

Au cours de la nuit dernière, un petit nombre d'avions ennemis a jeté, au hasard, au-dessus de l'Allemagne occidentale, quelques bombes explosives. Sur la côte hollandaise, un avion ennemi a été abattu.

**43.500 tonnes cotées**  
Au cours de durs combats, des sous-marins allemands ont coulé six bateaux jaugeant au total 43.500 tonnes, faisant partie de convois de ravitaillement, généralement escortés ou navigant isolément.

Ils en ont endommagé deux autres à la torpille.

**LES SOVIETS SUBISSENT DES PERTES ENORMES**  
Berlin, 6 août. — Du 5 juillet au 5 août, les bolcheviks ont perdu plus de 60 brigades cuirassées et plus de 50 divisions d'infanterie. On estime de plus que 45 divisions et 35 brigades blindées ont été fortement entamées au cours des combats de cette période. Le fait



PRÉPARATIFS DE CAMPAGNE  
— De l'ordre, que diable ! miss. Ne mélangez pas mes engagements antérieurs avec mes projets de promesses électorales !

## Dénonçant certaines résistances à la mise en œuvre de la charte du travail

### M. Hubert Lagardelle déclare au Petit Parisien

#### « Ma tâche deviendrait impossible si la charte ne se développait pas dans son sens propre »

LORS de la dernière réunion du conseil supérieur de la charte du travail, M. Hubert Lagardelle a déclaré : « Nous devons garder le sens des grandes constructions. Seules, elles peuvent nous sauver du danger de déclinisme des groupes. Il y avait, dans ces paroles, un clair avertissement qui ne pouvait s'adresser aux membres du conseil. Ceux-ci venaient de se montrer entièrement d'accord avec le ministre du Travail sur la direction générale à maintenir dans la mise en place des organismes de la charte. Quelle manœuvre souterraine... »

« Mais pour quelle raison ? Voici vingt mois que la loi est entrée en vigueur et l'on peut bien estimer au contraire que l'édifice prévu met bien du temps à s'élever... »

**Pas de charte sans syndicalisme**  
Sans s'arrêter à cette réflexion de notre part, le ministre du Travail reprend : « Hélas ! voyez-vous, la crainte que le syndicalisme garde une place trop importante est à la base de cette réaction. Les vieux ennemis des syndicats — aussi ennemis qu'entêtés — ne désarment pas et continuent d'obéir à des idées anciennes qui devraient être dépassées. »

« Il ne peut pas y avoir de charte sans syndicalisme, je l'ai répété maintes fois, et nous sommes arrivés au point crucial où il faut que les uns ou les autres se résignent à accepter, avec toutes les mesures de contrôle possibles, de faire jouer la collaboration syndicale prévue par la loi. »

« Mais la nécessité de faire enfin sortir le projet sur la cotisation syndicale, projet actuellement en suspension, n'est pas la seule préoccupation de M. Hubert Lagardelle, qui voit un autre écueil dans une conception étriquée de la charte du travail aboutissant au fractionnement par entreprises. »

« Autant les comités sociaux d'établissement, qui ont été montrés excellents pour créer un climat nouveau, autant ils seront inopérants quand il s'agira d'aborder les problèmes collectifs tels que ceux concernant les salaires, l'assistance ou la solidarité, lesquels ne peuvent être traités que par les comités sociaux locaux, régionaux et nationaux. Comment ceux-ci pourraient-ils exister si nous ne nous sommes pas d'abord les syndiqués unifiés ? »

**La charte est une œuvre d'unité nationale**  
Arrivé à ce point de son exposé, la voix du ministre s'éleva, et c'est avec jubilation qu'il déclara : « La charte, telle que nous l'appliquons en utilisant patrons, ouvriers et cadres, à tous les échelons, est une œuvre d'unité nationale. Il faut penser à demain et aux graves difficultés auxquelles nous aurons alors à faire face. Ce n'est pas avec des phrases que nous pourrions les surmonter, mais avec des institutions solides et durables. »

« Je ne cache pas que ma tâche deviendrait impossible si la charte ne se développait pas dans son sens propre. »  
Gaston VAILLANT.

**JACQUES DORIOT PRONONCERA DEMAIN AU VÉL' D'HIV' UN TRÈS IMPORTANT DISCOURS POLITIQUE**

Après la réunion, dix bataillons d'assaut des gardes françaises du P. P. F. défilèrent de l'Étoile au Louvre

Le bureau central de presse et d'information du P. P. F. a communiqué hier soir :  
« Sous la présidence de Victor Barthélemy, secrétaire général, et de Simon Sabiani, membre du directoire, le conseil national du P. P. F. siégera demain salle Wagram. »

Au cours de cette journée de samedi, qui sera clôturée par les discours de nos militants intervenant devant les secrétaires et délégués nationaux du P. P. F.

Dimanche, à 14 heures, le chef du P. P. F. de retour du front de l'Est, où il a participé dans les rangs de la L. V. F. aux derniers combats, prononcera un très important discours politique sur le thème suivant : « La France devant la guerre ». Tous les partisans sincères de la révolution sociale et du relèvement de notre patrie assisteront à cette manifestation de foi et de volonté des forces populaires françaises. »

Après la réunion, dix bataillons d'assaut des gardes françaises de formation d'élite et de combat du P. P. F. seront passés en revue par Jacques Doriot. Après une courte cérémonie à l'Arc de Triomphe, ces bataillons défilèrent de l'Étoile au Louvre.

Il est recommandé au public de se présenter tôt au Vél' d'Hiv, dont l'entrée sera libre. L'ouverture des portes a été fixée à 13 h. 30.

## DES JUIFS COLLECTAIENT DANS L'AISENE DES DENRÉES POUR LE MARCHÉ NOIR

De notre correspondant particulier  
Château-Thierry, 6 août. — Il y a quelques jours, les gendarmes de Château-Thierry, de service à la gare, interceptaient une voiture soucouponnée de trafic clandestin. Celle-ci, Frédéric Glazier, domicilié à Paris, dut laisser visiter ses valises, renfermant 150 œufs, 8 kilos de beurre, un canard et un jambon de 15 kilos. Conduite à la gendarmerie et longuement interrogée, ses déclarations provoquèrent l'ouverture d'une enquête.

La dame Glazier avait acheté les denrées à Dormans, par l'intermédiaire d'un juif nommé Pasternak. Elle avait payé les œufs 5 francs pièce, le beurre 325 francs le kilo, le jambon 5.500 francs soit 300 francs le kilo, le canard 250 francs. Les œufs de trafic clandestin étaient entreposés chez elle les marchandes qu'elle pouvait se procurer, entre autres des chaussures à 2.000 francs la paire ; Georges Sombert, juif à Dormans, vendait les œufs à 10 francs la pièce ; le beurre 300 francs le kilo.

Les acheteurs et les intermédiaires étaient Frédéric Glazier, employé de bureau à Paris ; Emienne Lejeune, 4 rue Chanzy, Allys (Marne) ; Paulette Landau, juive, ex-Polonaise de Paris ; André Bernard, de Paris, qui achetait des marchandises à des prix élevés, notamment du saint-gotux à 300 francs le kilo, des chaussures à 2.000 francs la paire vendues par l'armement Kesort Kalfayan, de Bagnolet, ayant une résidence d'été à Vincennes (Marne).

« En vertu de cette loi, les volontaires pour le Waffen-S. S. jouissent du même statut légal que les membres de la L. V. F. »

« Le gouvernement français a ainsi montré qu'il appréciait l'offre faite par le Führer et qu'il est prêt à prendre sa part des devoirs que commandent des heures décisives pour le sort de l'Europe. »

« Il est évident que la constitu-

tion d'une unité de volontaires français au sein de la Waffen-S. S. représente un nouveau pas très important dans l'union de la jeunesse européenne contre le militarisme bolcheviste.

« Le fait est que, par l'adoption de volontaires de presque tous les pays de l'Europe qui, côté à côté avec leurs camarades allemands, se sont distingués par leur vaillance au front de l'Est, la S. S. fonde un élément du parti national-socialiste, qui a pour l'origine qu'une valeur politique interne allemande, s'est transformé aujourd'hui en une communauté indissoluble de la jeunesse européenne lutant pour le maintien de ses valeurs culturelles et de sa civilisation. »

« Que la jeunesse française ait éminemment compris la portée de ce nouveau pas, cela est démontré par le fait qu'en quelques jours, et sans la moindre propagande, plus de 1.800 volontaires se sont présentés. Le premier bataillon existe et bientôt le premier régiment S. S. français sera en mesure de faire la preuve de la permanence des hautes traditions militaires françaises et de l'esprit combattif de sa jeunesse. »

**Conditions d'engagement**  
« Les conditions d'admission, d'instruction et de soutien familial sont les suivantes : »

« Les limites d'âge sont fixées à dix-sept et quarante ans. La taille minimum exigée est de 1 m. 65. Les volontaires doivent être de sang aryan, après un service militaire et exemptés de toute condamnation infamante. »

« Les membres de l'organisation Todt, les membres de la Wehrmacht, les travailleurs français employés dans les organisations ou des firmes allemandes, en France ou en Allemagne, sont autorisés à s'engager. »

« Les demandes doivent être adressées en Allemagne à l'Erziehungsstelle der Waffen la plus proche ; en France : à Paris, au Centre de recrutement, Ersatzkommando Frankreich der Waffen, 24, avenue Raymond-Poincaré, Paris (XVI<sup>e</sup>) (téléphone : Ranelagh) ; et en province dans les bureaux de la police allemande (Kommandos der Ordnungspolizei), au siège de chaque préfecture régionale. »

« Les volontaires assimilés aux volontaires de la Waffen-S. S. à ceux de la L. V. F. leur garantissent en conséquence le droit de retrouver, lors de leur démobilisation, pour le moins leur situation dans la vie civile. De même, les droits aux pensions d'invalidité des anciens combattants seront sauvegardés. »

**Le commandement**  
« Le commandement sera exercé conjointement par des officiers allemands et français. »

« Les officiers et sous-officiers français auront la possibilité de récupérer leur grade et de recevoir un commandement après un stage dans des écoles d'officiers et sous-officiers de la Waffen. Ce stage comportera un complément d'instruction et une épreuve de capacité. »

« En outre, les volontaires présentant les aptitudes requises pourront également être admis dans ces mêmes écoles. »

**Conditions matérielles**  
« La S. S. veillera elle-même et d'une façon toute particulière au soutien matériel des familles des volontaires. Les femmes et les enfants des volontaires et sous-officiers ont droit à des allocations familiales attribuées en supplément de la solde du volontaire. Ces allocations garantiront un large soutien au niveau de la vie, qui recevront, en outre, aide et protection en cas de besoin. »

« Les célibataires non soutenus de famille recevront néanmoins une allocation qui sera versée à un compte d'épargne dont ils pourront disposer librement en France. Toutes précisions à ce sujet seront fournies, sur demande, par les bureaux d'engagement. »

« La S. S. conduit le lieutenant-colonel dans un point d'honneur et considérera comme une tâche essentielle d'employer les qualités militaires et la volonté de combat de chaque Français désigné à engager son nom dans la lutte pour l'existence et l'avenir de l'Europe, contre le bolchevisme, pour la justice sociale, pour la victoire ! »

## La participation de notre pays à la lutte contre le bolchevisme

### Le premier bataillon français de Waffen-S.S. est constitué

#### UN RÉGIMENT SERA BIENTOT FORMÉ



Le lieutenant Rouleau (debout) fait son exposé devant les représentants de la presse (Photo P. P.)

Les Français sont maintenant admis dans les formations allemandes de la Waffen-S. S. Ils participent au combat qui mène l'Europe contre le bolchevisme ; telle est la nouvelle que commentait hier, devant les représentants de la presse, le lieutenant Rouleau, qui appartient à une des unités de volontaires français. Après avoir rappelé la loi du 22 juillet, par laquelle le président Laval, avec l'assentiment du Chef de l'Etat, autorise les Français à s'engager dans les Waffen-S. S., le lieutenant Rouleau a déclaré :

« En vertu de cette loi, les volontaires pour le Waffen-S. S. jouissent du même statut légal que les membres de la L. V. F. »

« Le gouvernement français a ainsi montré qu'il appréciait l'offre faite par le Führer et qu'il est prêt à prendre sa part des devoirs que commandent des heures décisives pour le sort de l'Europe. »

« Il est évident que la constitu-

tion d'une unité de volontaires français au sein de la Waffen-S. S. représente un nouveau pas très important dans l'union de la jeunesse européenne contre le militarisme bolcheviste.

« Le fait est que, par l'adoption de volontaires de presque tous les pays de l'Europe qui, côté à côté avec leurs camarades allemands, se sont distingués par leur vaillance au front de l'Est, la S. S. fonde un élément du parti national-socialiste, qui a pour l'origine qu'une valeur politique interne allemande, s'est transformé aujourd'hui en une communauté indissoluble de la jeunesse européenne lutant pour le maintien de ses valeurs culturelles et de sa civilisation. »

« Que la jeunesse française ait éminemment compris la portée de ce nouveau pas, cela est démontré par le fait qu'en quelques jours, et sans la moindre propagande, plus de 1.800 volontaires se sont présentés. Le premier bataillon existe et bientôt le premier régiment S. S. français sera en mesure de faire la preuve de la permanence des hautes traditions militaires françaises et de l'esprit combattif de sa jeunesse. »

**Conditions d'engagement**  
« Les conditions d'admission, d'instruction et de soutien familial sont les suivantes : »

« Les limites d'âge sont fixées à dix-sept et quarante ans. La taille minimum exigée est de 1 m. 65. Les volontaires doivent être de sang aryan, après un service militaire et exemptés de toute condamnation infamante. »

« Les membres de l'organisation Todt, les membres de la Wehrmacht, les travailleurs français employés dans les organisations ou des firmes allemandes, en France ou en Allemagne, sont autorisés à s'engager. »

« Les demandes doivent être adressées en Allemagne à l'Erziehungsstelle der Waffen la plus proche ; en France : à Paris, au Centre de recrutement, Ersatzkommando Frankreich der Waffen, 24, avenue Raymond-Poincaré, Paris (XVI<sup>e</sup>) (téléphone : Ranelagh) ; et en province dans les bureaux de la police allemande (Kommandos der Ordnungspolizei), au siège de chaque préfecture régionale. »

« Les volontaires assimilés aux volontaires de la Waffen-S. S. à ceux de la L. V. F. leur garantissent en conséquence le droit de retrouver, lors de leur démobilisation, pour le moins leur situation dans la vie civile. De même, les droits aux pensions d'invalidité des anciens combattants seront sauvegardés. »

**Le commandement**  
« Le commandement sera exercé conjointement par des officiers allemands et français. »

« Les officiers et sous-officiers français auront la possibilité de récupérer leur grade et de recevoir un commandement après un stage dans des écoles d'officiers et sous-officiers de la Waffen. Ce stage comportera un complément d'instruction et une épreuve de capacité. »

« En outre, les volontaires présentant les aptitudes requises pourront également être admis dans ces mêmes écoles. »

**Conditions matérielles**  
« La S. S. veillera elle-même et d'une façon toute particulière au soutien matériel des familles des volontaires. Les femmes et les enfants des volontaires et sous-officiers ont droit à des allocations familiales attribuées en supplément de la solde du volontaire. Ces allocations garantiront un large soutien au niveau de la vie, qui recevront, en outre, aide et protection en cas de besoin. »

« Les célibataires non soutenus de famille recevront néanmoins une allocation qui sera versée à un compte d'épargne dont ils pourront disposer librement en France. Toutes précisions à ce sujet seront fournies, sur demande, par les bureaux d'engagement. »

« La S. S. conduit le lieutenant-colonel dans un point d'honneur et considérera comme une tâche essentielle d'employer les qualités militaires et la volonté de combat de chaque Français désigné à engager son nom dans la lutte pour l'existence et l'avenir de l'Europe, contre le bolchevisme, pour la justice sociale, pour la victoire ! »

« Il est évident que la constitu-

## Deux embarcations d'assaut de la marine italienne portées par un sous-marin pénètrent dans la rade de Gibraltar

...où elles coulent deux cargos et un pétrolier jaugeant au total 24.000 tonnes

Le G. G. G. (italien communisme) : Dans le secteur central du front de Sicile, les unités italiennes allemandes livrent des combats défensifs acharnés.

La ville de Catania, assiégée depuis trois semaines par des forces ennemies supérieures en nombre, et soumise chaque jour à des bombardements aériens et navals très violents, a été évacuée. La population a fait preuve d'une grande fierté en subissant de façon exemplaire le feu intense de l'ennemi et les dures privations imposées par la situation.

Des bombardiers italo-allemands ont de nouveau attaqué les ports de Palerme et d'Augusta, attendant et endommageant des navires à l'ancre. Cinq appareils ennemis ont été abattus par l'aviation de chasse germano-italienne.

Dans la nuit du 4 août, des embarcations d'assaut de la marine royale, portées par un sous-marin, ont pénétré dans la rade de Gibraltar, où elles ont coulé deux cargos du type Liberty, jaugeant chacun 7.000 tonnes, et un pétrolier de 10.000 tonnes. Le même sous-marin italien avait exécuté une mission analogue, dans la nuit du 7 au 8 mai dernier, dans la rade de Gibraltar également, où des embarcations d'assaut avaient coulé deux navires anglais jaugeant chacun 7.000 tonnes, et un navire américain de 7.500 tonnes.

Dans un additif au communiqué ci-dessus, on précise qu'à Naples le nombre des victimes, parmi la population civile, à la suite de l'incursion aérienne ennemie mentionnée dans le communiqué d'hier, s'élève maintenant à 210 morts et 463 blessés.

« La réponse se fera, dit le ministre, de deux manières : par des contre-attaques massives et par des mesures de défense militaires et civiles. »

« En ce qui concerne le premier point, le ministre déclare catégoriquement que la fabrication d'une nouvelle arme offensive est depuis longtemps entreprise, bien qu'on puisse naturellement rien dire sur la nature de ces préparatifs ni sur la date probable de la mise en emploi. »

« A propos des mesures de défense civile contre la terreur aérienne ennemie, le D<sup>r</sup> Goebbels rappelle que l'Angleterre aussi a envoyé à la campagne, pendant l'automne 1940, les enfants de Londres, et que bien peu des espérances que l'Allemagne avait rattachées à cette mesure se sont réalisées. La presse anglaise comment aujourd'hui une faute semblable lorsqu'elle espère voir surgir la panique à l'occasion des mesures d'évacuation prises dans la capitale d'Europe. »

« Le ministre a également mentionné la mesure passive civile aux méthodes de terreur aérienne employées par l'ennemi. Par sa prévoyance et son sang-froid, le peuple allemand empêche que les tentatives britanniques de briser son moral n'atteignent leur but. »

## Le Petit Parisien à Bayreuth où tout un peuple retrouve la force et la raison de ses combats

De notre envoyé spécial Géo-Ch. VERAN

Bayreuth, 6 août. — « Bayreuth va jouer cette année... »

Il suffisait de lire ces mots avant guerre pour mettre en bien plus émouvant spectacle. Coupé du monde, Wagner a déchiré son peuple, et c'est ce peuple qui accourt comme aux sources de son génie afin d'y retrouver sa force et la raison de ses combats.

Depuis la guerre, en effet, on ne joue plus sa place à Bayreuth, on la mérité. Ce sont les meilleurs soldats de tous les fronts, les meilleurs, les amputés, les meilleurs ouvriers aussi des usines d'Allemagne qui reçoivent cette récompense.

El Bayreuth, dans sa pureté, noyait dans la grandeur de son passé cette invasion cosmopolite.

Aujourd'hui, Bayreuth offre un bien plus émouvant spectacle. Coupé du monde, Wagner a déchiré son peuple, et c'est ce peuple qui accourt comme aux sources de son génie afin d'y retrouver sa force et la raison de ses combats.

Depuis la guerre, en effet, on ne joue plus sa place à Bayreuth, on la mérité. Ce sont les meilleurs soldats de tous les fronts, les meilleurs, les amputés, les meilleurs ouvriers aussi des usines d'Allemagne qui reçoivent cette récompense.

El Bayreuth, dans sa pureté, noyait dans la grandeur de son passé cette invasion cosmopolite.

Aujourd'hui, Bayreuth offre un bien plus émouvant spectacle. Coupé du monde, Wagner a déchiré son peuple, et c'est ce peuple qui accourt comme aux sources de son génie afin d'y retrouver sa force et la raison de ses combats.

Depuis la guerre, en effet, on ne joue plus sa place à Bayreuth, on la mérité. Ce sont les meilleurs soldats de tous les fronts, les meilleurs, les amputés, les meilleurs ouvriers aussi des usines d'Allemagne qui reçoivent cette récompense.

El Bayreuth, dans sa pureté, noyait dans la grandeur de son passé cette invasion cosmopolite.

## Il y a vingt-quatre ans L'AVIATEUR CHARLES GODEFROY passait à 180 km. à l'heure sous l'Arc de Triomphe

L'AVIATEUR Charles Godefroy médita longuement son coup. Vainement, on lui cherchait des excuses.

Le 7 août 1919, voici donc tout juste vingt-quatre ans, qu'il accomplissait un exploit unique au monde, qui sera jamais renouvelé, en dépit des progrès de l'aviation. Ce jour-là, Charles Godefroy passa sous l'Arc de Triomphe avec son avion « cocou » de la campagne 1918 qui avait, c'est le cas de le dire, du plomb dans l'aile.

Charles Godefroy fit le trajet de Châtouilly, la bataille de la Marne, les Esparges et trente mois de tranchées comme fantassin. En ce temps-là, la « bille », ce n'était pas une plaisanterie. Un honnête homme de la troupe de Godefroy se couvrit de gloire, de citations, et demeura convaincu qu'il ne faisait pas encore assez pour la Patrie. Il s'engagea dans l'aviation, augmentant ainsi ses citations et le nombre des palmes sur sa poitrine.

Au 14 juillet qui suivit l'armistice, le 14 juillet 1919, toutes les armes de l'armée française défilèrent sous l'Arc de Triomphe avec leur attribut guerrier ; les fantassins, leurs fusils ; les mitrailleurs avec leurs mitrailleurs ; les artilleurs avec leurs canons ; les équipages de chars d'assaut avec leurs tanks. Seule l'aviation dut attendre, à pied et les bras ballants, Godefroy, l'ancien « bille », s'avança tellement l'arme nouvelle qu'il avait illustré que cette dégrise lui parut insupportable. Pas tant pour lui, d'ailleurs, que pour ses camarades de gloire : les morts, Pégoard, Garos, Guymier ; les vivants, Navarre, qui s'admiraient et qu'il aimait, et tant d'autres. Cette injure fut sensible aussi à Navarre. Il résolut de venir avec son avion sous l'Arc de Triomphe. Il laissa sa vie dans un vol d'entraînement. Ce jour-là, Godefroy fit le serment qu'il voulait sous l'Arc de Triomphe. Oh ! pas pour « créer » ni pour rivaliser ou Navarre l'intéressé avait échoué, mais pour ne point consentir que les ailes françaises restassent sur un insuccès.

Marius LARIQUE.

Suite page 3

## LE TRANSIT ALLEMAND A TRAVERS LA SUEDE EST SUSPENDU

Il s'agit d'une mesure prise d'accord entre les deux gouvernements

Berlin, 6 août. — La Wilhelmstrasse n'a commenté que brièvement le communiqué officiel sur la suspension du transit des permis-permissionnaires et du matériel de guerre allemand par la Suède en août.

On fait observer à la Wilhelmstrasse qu'il ressort déjà du texte du communiqué qu'il s'agit d'une mesure au sujet de laquelle les gouvernements suédois et allemand se sont mis d'accord.

Contrairement à certaines affirmations de la propagande britannique, il ne s'agit pas de la question de « tension » entre les deux nations.

Aujourd'hui  
500 grammes de FRUITS (abricots, pêches, brugnons, poires, pommes, prunes). Ticket DZ  
Distribution valable pour la Seine et les localités de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, désignées par les préfets.





